http://www.snetap-fsu.fr/Rencontre-avec-M-Sellier-DIRM-NAMO-le-23-mars-2017.html



Le SNETAP rencontre M. Sellier nouveau DIRM NAMO

- Les Dossiers - Enseignement maritime -

Date de mise en ligne : vendredi 31 mars 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/3

En introduction, M. Sellier a souligné l'importance qu'il accorde au dialogue social, garant selon lui d'efficience dans les LPM.

Il souhaite rencontrer régulièrement les organisations syndicales pour faire des synthèses objectives et pouvoir prendre les bonnes décisions.(Il se sait limité dans sa capacité d'action dans les <u>LPM</u> par des textes de loi qui laissent une grande autonomie aux chefs d'établissements.

Cependant il tient à ce que le dialogue social ait lieu, soit dans des CHS-CT locaux (à ce sujet le SNETAP-<u>FSU</u> a rappelé les dangers de ces instances pour les personnels qui y dénoncent des dysfonctionnements), soit dans un CHS-CT des LPM au niveau de la <u>DIRM</u> NAMO auquel prendraient aussi part les directeurs.

M. Sellier veut clarifier les instances de dialogue social, et si ce n'est pas possible localement, le faire à l'échelon de la DIRM.

Son objectif est avant tout d'assurer une formation de qualité et cohérente entre FI (formation initiale) et FC (formation continue) du fait que les <u>régions</u> Bretagne et Pays de Loire représentent 56 % de l'activité maritime. Il considère que nous avons besoin de marins bien formés.(

Le SNETAP-FSU a souligné le manque de relationnel et de continuité entre les LPM et les <u>ENSM</u> et dénoncé une concurrence nuisible entre ces deux types d'écoles, au détriment des élèves, ce qui est peut-être à l'origine de la proposition par l'<u>IGEM</u> de diminution des prérogatives en bac <u>EMM</u>.

Le SNETAP-FSU refuse cette baisse des prérogatives du bac EMM qui nuirait à l'attractivité des formations, ainsi que les classes de secondes de détermination que rien ne justifie, car les changements d'orientation entre les filières pont et machine sont très exceptionnels.

Nous avons aussi dénoncé le projet de décret sur les stages qui interdira aux élèves l'utilisation de couteaux, l'amarrage des navires, ... alors que les maîtres de stages doivent les noter dans ces domaines pour l'examen, le risque étant aussi que les patrons ne prennent plus de stagiaires.

M. Sellier a visité les LPM de SM, GV et Etel, et prévoit d'aller bientôt à Nantes et PL. Il a précisé qu'il faisait d'abord le tour des LPM pour voir comment ça se passe. Il se renseigne actuellement sur la FC pour étudier ce qui peut être amélioré et il souhaite une clarification entre les LPM et le CEFCM de Concarneau.

Il envisage éventuellement de refaire une convention qui détaillera le rôle de chacun.

Le niveau de protection sociale des personnels de FC dépend des contrats d'assurance souscrits par les LPM.

M. Sellier a dit son attachement à un accueil extra-scolaire de qualité et a entendu la demande du LPM d'Etel, soit d'une amélioration des bâtiments et équipements, soit d'une construction neuve à Lorient.

Il considère que si la Région ne pouvait financer une école neuve à Lorient, elle devrait envisager des travaux dans l'actuelle à Etel.

Il prône une mutualisation des moyens, de l'internat avec le lycée voisin par exemple, afin que toutes les conditions soient réunies pour favoriser une dynamique des équipes pédagogiques.

Copyright © Snetap-FSU Page 2/3

Le SNETAP rencontre M. Sellier nouveau DIRM NAMO

Le SNETAP-FSU a rappelé le travail de qualité fait par les équipes de vie scolaire et le manque de reconnaissance du fait de l'impossibilité actuelle d'une évolution de carrière.

Nous avons suggéré de compenser les conditions précaires de ces personnels par des avantages en congés ou arrangements organisationnels en attendant les retours des Ressources Humaines sur les demandes faites il y a 2 semaines à la <u>DAM</u>. Nous avons aussi rappelé les revendications sur le statut des <u>CPE</u> qui n'a pas connu d'évolution depuis 15 ans.

M . Sellier a récusé la rumeur d'une fermeture d'établissement en Bretagne et a proposé une spécialisation de chaque établissement après le bac pour que la Région puisse proposer une offre globale intéressante et éviter toute fermeture d'établissement.

Le SNETAP-FSU a demandé la création d'un <u>BTS</u> machines marines qui fasse suite au bac actuel, complémentaire du BTS MASEN. M. Sellier semble y être favorable et invite chaque lycée à être porteur de projets répondant aux besoins de la filière maritime.

Le SNETAP-FSU a demandé que les personnels du MEM (comme les syndics des gens de mer) des LPM, oubliés jusqu'à présent, soient invités aux réunions de dialogue social et aux commissions paritaires sur les primes et indemnités.

M. Sellier a répondu qu'il se renseignait et nous tenait au courant.

Le DIM a aussi dit que le SNE-FSU (environnement) était bien représenté dans les instances de dialogue social.

Le SNETAP-FSU a remercié le DIRM de l'espoir suscité globalement par ses propos.

Pour le SNETAP-FSU

Sylvia Dervillez (membre du CHS-CT) Jacques Deveaux (membre du CLAS) Pascale Bozec (membre du CT)

Copyright © Snetap-FSU Page 3/3